

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 16092 du 2 juillet 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ1912540S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 31612 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828652S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} août 2019 :

Godin Jean-Christophe NIGEND : 183 389 NLS : 8 034 035

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2019 :

Nempont Xavier NIGEND : 190 901 NLS : 8 039 781

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2019 :

Dupuy Matthieu NIGEND : 234 807 NLS : 8 080 281

Mehaye Pascal NIGEND : 146 530 NLS : 8 004 353

Collet Vincent NIGEND : 211 351 NLS : 8 065 849

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2019 :

Muys Alexandre NIGEND : 259 932 NLS : 8 117 066

Billon Jérémy NIGEND : 311 337 NLS : 8 107 551

Viaud Simon NIGEND : 338 947 NLS : 8 108 113

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juillet 2019.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
G. CAZENAVE-LACROUTZ